1- Abréviations

MRP : Médicament radiopharmaceutique
PPH : Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
MERM : Manipulateur en électroradiologie Médicale
TEP : Tomographie d'émission de positons

2- Présentation du service

Pour assurer ses missions, l'Unité Fonctionnelle de Radiopharmacie dispose des locaux suivants :

- le local de **livraison** (0/A0222)
- le local destiné à la préparation aseptique en système clos des MRP avec sas d'accès (0/A0189) dit **préparatoire**
- le local destiné au **contrôle de la qualité** des produits radio pharmaceutiques (0/A0181)
- le local destiné au **stockage des déchets** radioactifs (-2/A0005).

Le service de radiopharmacie se situe dans les locaux du service de **médecine nucléaire** de l'HIA Ste Anne au niveau 0 est.

Les préparations de MRP sont effectuées au sein du préparatoire, **zone contrôlée**, signalée par un trèfle normalisé.

3- Infrastructures et équipements

Le service est divisé en 2 zones distinctes :

- Une **zone froide** avec une limitation de radioactivité réglementaire de 1 mSv/an (secrétariat, bureaux)
- Une **zone chaude** contrôlée avec ventilation en dépression (local radiopharmacie, salle d'injection, salles d'examens)

Les locaux de la radiopharmacie contiennent:

- Un **préparatoire** équipé d' :
  - une enceinte blindée basse énergie
  - une enceinte blindée haute énergie
  - une enceinte blindée dédiée aux traceurs fluorés
- Un **laboratoire de contrôle**

Dans la zone chaude, les **limitations de radioactivité réglementaires** concernant les travailleurs sont :

- 20 mSv/an pour les travailleurs de la catégorie A (MERM, PPH, radiopharmacien, aide-soignant)
- 6 mSv/an pour les travailleurs de la catégorie B (médecins, radiophysicien, ASH)

4- Equipe

Elle est composée de : 4 médecins nucléaires, 1 radiopharmacien, 1 MER CaS, 7 MERM, 1 PPH, 1 physicien médical, 1 aide-soignant, 1 agent des Services Hospitaliers, 1 agent d'accueil, 1 secrétaire médicale et 1 cardiologue détaché.

5- Horaires

La présence du PPH est effective de 8h00 à 16h21 du lundi au vendredi.
La pause méridienne est de 45 minutes.

6- Missions du service de médecine nucléaire

La médecine nucléaire est une spécialité d'imagerie à visée :

- **diagnostique** : obtention d'images fonctionnelles

- **thérapeutique**

Cela consiste en l'**administration d'un traceur radioactif au patient puis en la détection du rayonnement émis**.
Les examens réalisés sont les **scintigraphies** (émission de rayonnements gamma) ou les examens **TEP**.

7- Tâches du PPH

Sous la responsabilité du radiopharmacien, le PPH peut effectuer les tâches suivantes :

Préparation et dispensation des médicaments, dispositifs médicaux et autres articles relevant du domaine de responsabilité des pharmaciens hospitaliers

Gestion des stocks : évaluation des commandes de réapprovisionnement en médicaments et dispositifs médicaux, réassort et inventaire des stocks, évaluation des consommations et des stocks critiques, saisie des mouvements comptables (sorties, entrées, régularisations d'inventaire)

Contrôle des péremptions et des bonnes conditions de stockage, élimination des médicaments et des dispositifs médicaux périmés selon la législation en vigueur

Réception des commandes de médicaments et de dispositifs médicaux, **contrôle des produits livrés, gestion des produits** devant être repris par les fournisseurs

Mise au point et maintien du **système qualité**

Information sur les MRP

Contrôle des MRP

Traçabilité des MRP (dont ceux dérivés du sang)

Gestion des déchets radioactifs

8- Numéros de téléphone utiles

- **PPH** : 3514
- **Radiopharmacien**: 2241
- **Radiophysicien** : 2225
- **Secrétariat** : 3014/3080
- **Console Brightview** : 2227
- **Console Symbia** : 3244
- **Console TEP** : 2228
- **Cadre de santé MEDNUC** : 2224
- **Médecins** :

  Chef de service MC BASELY : 2789

  Adjoint Med BUVRY (ep KHOURY): 2445

  Adjoint MP METIVIER : 2372
- **Salle d'injection** : 3243

- **Fournisseurs de MRP** :

  ✓ **ADVANCED ACCELERATOR APPLICATIONS**

  Tel : 04 50 99 30 70

  ✓ **CIS BIO-MALLINCKRODT**

  Tel : 01.69.85.70.00
  Fax : 01.69.85.73.65

  ✓ **CYCLOPHARMA S.A.**

  Tel : 04 73 63 27 10
  Fax : 04 73 33 03 03

  ✓ **GE HEALTHCARE**

  Tel : 01.30.83.13.49
  Fax : 01.74.31.17.01

CURIUM

9- Radioprotection

La radioprotection a pour objectif de **protéger les personnes** contre les dangers présentés par les **rayonnements ionisants.**
Elle est définie comme l'ensemble des règles, des procédures et des moyens de prévention et de surveillance visant à empêcher ou à réduire les effets nocifs des rayonnements ionisants produits sur les personnes directement ou indirectement concernées, y compris les atteintes portées à l'environnement.

Il existe 3 moyens de radioprotection :

- le **temps** : réduire le temps de contact avec la source radioactive et en évitant de stationner à proximité d'une source.
- la distance : se tenir le plus loin possible d'une source radioactive
- l'écran : utiliser du matériel blindé, d'épaisseur et de nature variables selon le radioélément employé

Avant toute activité, récupérer les appareils de mesure de radioprotection dans le vestiaire :

- le dosimètre passif ainsi que la bague sur le tableau nominatif
- le dosimètre actif qu'il faudra présenter devant la borne afin de l'activer
- port du tablier plombé

Avant de quitter le service :

- désactiver le dosimètre sur la borne et le replacer dans le vestiaire
- se présenter sur le détecteur mains/pieds et remplir le tableau correspondant

07/09/2020

Livret d'accueil en Radiopharmacie

A l'attention des nouveaux personnels et stagiaires

https://pharmacie.sainte-anne.docvitae.fr/